

Liège, une reconduction mouvementée

par Jean BEAUFAYS,

Chargé de cours associé à l'Université de Liège.

★

Dans la Cité Ardente, les choses ne sont jamais simples. Si la majorité socialiste-libérale sortante se retrouve au pouvoir le 1^{er} janvier 1977, ce ne sera qu'après bien des péripéties. Les fusions de communes, le chassé-croisé des alliances, le problème de la tête de liste au PLP, les divisions internes au PSC sont autant d'éléments qui sont venus perturber le jeu politique.

I. Le nouveau Liège.

Le Nouveau Liège — l'on n'a quasiment jamais parlé du Grand-Liège — est une ville de 242.647 habitants, soit environ 100.000 de plus que n'en comptait le Liège de 1975. Angleur, Bressoux, Chênée, Glain, Grivegnée, Jupille, Rocourt et Wandre ont fusionné avec Liège. Un quartier d'Ans et un autre d'Ougrée (Cointe-Sclessin) ont été ajoutés pour compléter la nouvelle entité.

Du point de vue politique comme du point de vue sociologique, le Nouveau Liège présente une hétérogénéité certaine. Voyons ce qu'il en est des forces politiques en présence au niveau des élections communales de 1970. C'est l'objet du tableau ci-après.

Communes	Nombre de sièges	PSB	PSC	PLP	RW	PC	Divers
Liège	41	11	11	13	5	1	
Angleur	15	8	6		1		
Bressoux	15	7	5	1			2
Chênée	15	8	7				
Glain	13	11	1			1	
Grivegnée	19	11	3	3	2		
Jupille	15	9	3	3			
Rocourt	13	6					7
Wandre	13	9				1	3

Dans six communes de la périphérie, le PSB détenait la majorité absolue. Il se trouve — de justesse — dans l'opposition dans les deux autres communes. L'on pouvait donc parler de ceinture rouge pour Liège. Quant à Liège, les trois partis traditionnels étaient de force sensiblement égale.

Les socialistes — à Liège comme sur le plan national — ont rejeté les propositions de fusion de communes élaborées par le Ministre de l'Intérieur, J. Michel. Cette attitude a entraîné pour le PSB un certain retard quant à son insertion dans le nouveau cadre communal. Ce parti ne voulait en effet pas avoir l'image d'accepter en fait les fusions en préparant les conséquences tout en les rejetant officiellement. Cet élément de politique générale va peser longtemps sur la vie publique liégeoise.

II. L'accord PLP-RW-PSC.

Le dimanche 22 février 1976, le PLP, le RW et le PSC paraphent un accord organisant leur gestion commune du nouveau Liège pour autant qu'ils aient ensemble la majorité au Conseil communal. C'est la réponse de ces partis à l'attentisme du PSB. Cet accord était totalement inattendu.

Le contenu exact de cet accord, le nom des négociateurs, la répartition des postes entre les trois partis ne sont pas officiellement connus. Très peu de publicité est faite autour de son existence et de sa portée. D'ailleurs, très vite, il sera remplacé par un autre accord qui dès lors semblera être le seul politiquement important.

III. L'accord PSB-PLP.

En 1971, après les élections communales recommencées du 6 juin, le PSB et le PLP avaient passé un accord en vue de gérer ensemble la ville de Liège. Une clause de cet accord prévoyait que les deux partis négocieraient ensemble par priorité une reconduction de leur alliance pour la législature 1976-1982. Officiellement, c'est en exécution de cette disposition que les deux partis ont conclu le mercredi 25 février 1976 un nouvel accord dans ce sens.

Les négociateurs du côté du PSB sont : A. Cools, E. Close, Ch. Bailly, J. Moulin, J. Pirnay, H. Schlitz, G. Polet, A. Dessart, J.M. Dehousse. Du côté du PLP, nous trouvons les noms de : J. Defraigne, G. Goldine, H. Pirotte, J. Borsu et G. Meyers.

La présence du Président national, A. Cools, parmi les négociateurs PSB montre tout l'intérêt de ce parti pour la continuation de sa présence au sein de la majorité à Liège.

Un programme en treize points est établi de commun accord. Voyons-en les éléments essentiels. En matière de travaux publics et d'infrastructure scolaire, la politique sera équilibrée sur l'ensemble de la nouvelle ville, avec un effort particulier dans le domaine des constructions scolaires. La politique foncière sera mise à l'abri de la spéculation (point 2). Le point 4 met l'accent sur l'aide à accorder au commerce et aux travailleurs indépendants ainsi qu'à toute activité susceptible de favoriser l'emploi. Dans le domaine de l'enseignement, l'expansion de l'enseignement public communal et une politique de nominations assurant une représentation mieux équilibrée des deux partis sont prévues. Le resserrement des liens avec les pays francophones, ainsi qu'une représentation culturelle et économique de Liège à Paris sont proposés par le point 7.

Le point 8 est très important du point de vue économique. Il réaffirme le « choix prioritaire pour toute forme de gestion en service public ». Les intercommunales pures seront maintenues. La restructuration du personnel communal sera effectuée par concertation avec les organisations syndicales représentatives. Une commission permanente de contact PLP-PSB est créée pour assurer une bonne exécution du programme. Le point 12 énonce une clause de priorité pour toute négociation en 1982 entre les deux partis. La répartition des postes est effectuée comme suit.

PSB : Bourgmestre, Finances et Budget, Affaires économiques, Etat civil, Logement et Qualité de la Vie, Restructuration communale et Fonction publique, Présidence de la CAP, Secrétaire communal, Présidence de l'Intermosane.

PLP : Travaux publics et Environnement (Présidence de la STIL, Socolie, Administrateur-délégué du port autonome), Instruction publique, Affaires culturelles — Beaux-Arts — Jeunesse — Sports, Classes moyennes — Tourisme — Contentieux, Services sociaux, Présidence du Collège des Commissaires d'Intermosane.

Chacun des deux signataires obtient donc cinq échelons, le PSB ayant le « mayorat » et la présidence de la CAP en plus.

Dans cet accord, deux tendances sont spécialement à souligner. D'une part, la volonté d'expansion de l'enseignement public communal. Les deux partenaires sont de farouches partisans de l'enseignement officiel. N'a-t-on pas parlé à propos de leur accord d'une alliance « maçonnique » ?

Remarquons d'autre part l'accent mis sur les problèmes économiques, les socialistes appuyant l'encouragement des commerçants et des travailleurs indépendants, tandis que les libéraux consentaient le maintien — et même l'extension — des intercommunales pures.

IV. Les raisons du renversement des alliances.

L'alliance conclue entre le PSC, le PLP et le RW d'une façon discrète avait pour objectif de rejeter le PSB dans l'opposition en reconstituant au niveau liégeois l'alliance gouvernementale. Les moteurs de cet accord étaient J.P. Grafé (PSC) et J. Gol (RW), le premier dans cette perspective devenait le bourgmestre de Liège.

C'est le PLP qui fit la volte-face. Les arguments avancés pour expliquer cette attitude sont divers. Voyons-en quelques-uns.

1. L'engagement de 1971 entre le PLP et le PSB de rechercher préférentiellement un accord entre les deux partenaires de la législature qui s'achève.

2. L'indéniable sympathie qui unit l'équipe actuellement au pouvoir. Le PLP de Liège est de tendance laïque à la mode des anciens libéraux.

3. Le PLP ne se serait prêté au jeu du PSC et du RW que pour forcer le PSB à sortir de sa réserve et à renouveler l'accord PLP-PSB.

4. Certains mandataires PLP auraient menacé de ne plus se représenter en cas d'accord avec le RW et le PSC.

5. Une alliance à trois accorde moins de postes au PLP qu'une alliance à deux.

D'autre part, du côté socialiste, la peur d'être renvoyé dans l'opposition pour six et sans doute pour douze ans, a provoqué un climat propice aux négociations avec un partenaire qui proposait au PSB de le maintenir au pouvoir.

V. Les réactions à l'alliance PSB-PLP.

Les réactions à l'annonce de l'accord PSB-PLP sont venues essentiellement de deux côtés : d'une part du monde politique, d'autre part de la base de chacun des deux partis concernés.

Jean Gol, Secrétaire d'Etat à l'économie régionale wallonne et tête de liste du RW à Liège, estime que « le PLP a commis une incorrection grave, une erreur politique et une erreur idéologique ... Son erreur politique est de participer à un futur collège au sein duquel il sera l'otage du parti socialiste beaucoup plus important que lui et mieux structuré, même s'il détient un nombre important de mandats » (1).

(1) Accord PSB-PLP à Liège. Réactions tous azimuts..., *Le Soir*, 27 février 1976, p. 1.

Jean-Pierre Grafé, député et ancien ministre, est tête de liste PSC. Il ajoute : « Au moment où la Wallonie connaît de graves difficultés, elle a besoin, comme de pain, d'une grande métropole liégeoise dirigée de façon moderne par une équipe agissante. Comment peut-on imaginer de réaliser semblable programme avec un parti libéral uni aux socialistes ? Ces deux formations aux doctrines totalement différentes, rassemblant des forces du passé, n'ont qu'un seul point commun : elles vont vers l'avenir en marchant à reculons... Quant à nous, nous préférons plutôt que des accords pris dans la panique et en plein désarroi, ne représentant pas la volonté de la majorité de la population, attendre avec confiance les décisions du corps électoral le 10 octobre prochain » (1).

Quant à André Magnée, député PSC, il se contente de constater qu'il s'agit d'un « curieux rassemblement des progressistes » (1).

Les différentes remarques du RW et du PSC, anciens futurs partenaires du PLP, marquent bien leur dépit d'être rejetés dans l'opposition dont ils se croyaient déjà sortis. L'on peut aussi se demander comment ils avaient pu projeter de s'allier avec un PLP dont ils dénoncent toute la noirceur. L'on s'interrogera enfin sur la logique de M. J.P. Grafé en ce qui concerne les accords pré-électoraux.

Du côté du PLP, Jean Defraigne, député, ministre des travaux publics, tête de liste PLP, estime que son parti ne s'est pas parjuré. Il n'a pas signé d'accord avec le PSC et le RW, seulement paraphé un projet. « Nous venons donc aux élections en présentant le bilan d'une gestion de six ans et en demandant la confirmation de ce bilan ainsi qu'un nouveau bail. Ce n'est pas du tripotage, c'est clair. L'accord passé avec les socialistes, lors des dernières élections communales, prévoyait d'ailleurs que nous nous reverrions même pour les élections de 1982 » (2).

Un autre dirigeant PLP — non identifié — a déclaré : « Je crois que dans le cadre de la fusion, la présence des socialistes au pouvoir doit rassurer les communes périphériques ; il n'y aura donc pas de réflexe d'opposition systématique et l'intégration se fera plus aisément » (3).

Les socialistes marquent leur satisfaction tout en regrettant de devoir s'engager si tôt. C'est l'avis du bourgmestre PSB de Liège, Charles Bailly : « Je regrette un peu que tous ces accords aient été conclus avant les élections... Ainsi les électeurs sauront d'avance à quoi ils s'engagent. De toute façon, nous n'avions que deux choix possibles : nous coaliser avec le PLP ou être rejetés dans l'opposition à un moment hyper-crucial pour l'avenir de Liège » (3).

(2) Accord PSB-PLP à Liège. Réactions tous azimuts..., *Le Soir*, 27 février 1976, p. 1.

(3) Selon l'accord conclu entre le PSB et le PLP, le bourgmestre du Nouveau-Liège sera socialiste. *Le Monde du Travail*, 27 février 1976, p. 4.

Le Président national du PSB, André Cools, parle, lui du rassemblement des progressistes. « Notre préférence idéologique aurait pu se tourner vers les démocrates chrétiens mais, malheureusement, ceux-ci étaient incapables en dehors du PSC d'apporter une force suffisante ; ils se refusaient d'ailleurs à se séparer de lui, bien qu'à Liège, le PSC ne soit pas particulièrement progressiste, dominé qu'il est par M. Grafé » (4).

Au niveau des hommes politiques, les réactions sont assez simples : dépit chez ceux qui se voient exclus de la gestion de Liège et satisfaction parmi les responsables de la future majorité.

Dans les bases du PLP et du PSB, les choses ne sont pas aussi claires. Dans les rangs du PLP l'approbation pour Liège-ville a été donnée par le « groupe des 25 » issu du « Rassemblement autour du Bourgmestre Destenay ». Ensuite, l'accord a été expliqué aux principaux délégués PLP de la périphérie. Cependant, un certain nombre d'entre eux estimaient devoir pouvoir donner leur accord, étant aussi concernés que le PLP de Liège-ville (5).

Du côté du PSB, la base est, à tout le moins, réservée pour deux raisons. Il lui déplaît d'être mis devant le fait accompli ; d'autre part, il ne lui sourit guère de s'allier avec les libéraux, vus comme les représentants de la droite. L'accord sera pourtant approuvé par chaque Union socialiste communale. L'appareil du parti faisant pression en ce sens en expliquant que cet accord est le seul possible politiquement. C'est cela ou l'opposition. Or, on peut réaliser beaucoup plus étant au collège, même avec les libéraux que dans l'opposition.

On peut s'interroger sur les raisons de refus d'une alliance avec un autre parti que le PLP. Le mardi 24 février 1976, le député de Liège-ville, Jean-Maurice Dehousse, propose — au club Freddy Terwagne — au niveau wallon, un rapprochement avec le Rassemblement Wallon. La réaction hostile de la direction du PSB à cet appel montre qu'un accord dans une ville-symbole comme Liège est impossible avec ce parti, à ce moment-là.

Du côté du PSC, les choses sont moins simples. Le PSB affirme rechercher une alliance avec les démocrates chrétiens. Ceux-ci sont enfermés, à Liège dans un PSC conservateur (6). Il ne reste donc que le PLP partenaire souple, loyal et laïque.

(4) Selon l'accord conclu entre le PSB et le PLP, le bourgmestre du Nouveau-Liège sera socialiste. *Le Monde du Travail*, 27 février 1976, p. 4.

(5) Accord PSB-PLP à Liège. Réactions tous azimuts..., *Le Soir*, 27 février 1976, p. 1.

(6) La dissidence démocrate chrétienne — à laquelle peu de personnes croient — interviendra après l'accord.

Ceci bien que des contacts vagues aient eu lieu avec le PSC, sans grande chance d'aboutir, si l'on en croit Joseph Moulin, président de l'Union Socialiste Communale (USC) de Liège (7).

VI. La valeur de l'accord.

Il est très inhabituel de voir des partis, plusieurs mois avant les élections proclamer leur accord pour former l'exécutif. Au plan communal les accords ne sont pas rares mais ils restent secrets. Dans le cas de Liège les signataires lui ont donné une large publicité.

Sur le plan juridique un tel accord n'a aucune valeur. Ce n'est qu'un engagement moral, politique. A partir du moment où il existe, la démocratie et les électeurs ont tout à gagner à le connaître, comme le soulignait le bourgmestre Bailly. L'on vote en toute connaissance de cause. C'est l'électeur qui décide de l'équipe à mettre au pouvoir et non l'appareil des partis. Dans le cas présent, où l'alliance qui a géré la ville annonce à l'électeur qu'elle se propose de continuer pendant la législature à venir, les choix sont précis.

VII. La campagne du PSB.

1. La confection de la liste.

La campagne du PSB commence dès les premiers jours de janvier 1976. Le décès du sénateur direct, E. Catheris (Grivegnée) vient en effet lancer dès ce moment le débat sur le choix du futur bourgmestre de Liège. Il semble que le bourgmestre en place, Ch. Bailly, souhaite devenir sénateur, tout en restant bourgmestre jusqu'à la fin de l'année, ce que son parti lui refuse au nom de l'interdiction de cumul des mandats. Mais il serait accepté que E. Close, qui est déjà échevin et sénateur, devienne bourgmestre en gardant son poste au Sénat jusqu'à la fin de la législature : on ne crée pas un nouveau cumul ; on accepte la continuation d'une situation existante. Devant ce qu'il considère comme une injustice, Ch. Bailly reste bourgmestre et c'est un homme de la périphérie, qui va sortir renforcée de cette division de Liège-Ville, H. Schlitz, échevin d'Angleur (et Administrateur de l'Université de Liège) qui devient sénateur.

La confection de la liste se fait sur une base assez complexe. Un comité de négociateurs, comprenant des représentants de toutes les

(7) Selon l'accord conclu entre le PSB et le PLP, le bourgmestre du Nouveau-Liège sera socialiste. *Le Monde du Travail*, 27 février 1976, p. 4.

unions socialistes communales du Nouveau-Liège, 40 % pour Liège et 60 % pour la périphérie, répartit les 51 places de la liste en tenant compte du nombre d'affiliés, du nombre de voix, de la population. Mais il ne s'agit pas d'une pondération mathématique, seulement d'une indication pour une négociation où jouèrent surtout les rapports de force. Finalement, les places sont attribuées de façon à mettre en ordre utile des représentants de chacune des communes fusionnées : la première place est considérée comme neutralisée, la deuxième place va à Liège-ville, la troisième à Grivegnée, la quatrième à Angleur, la cinquième à Chênée, la sixième à Bressoux, la septième à Jupille...

Il appartenait à chaque USC de désigner et de classer ses propres candidats. Certaines USC organisèrent un poll (Liège, Grivegnée...), d'autres s'en sont remises à leur comité (Chênée...). La tête de liste, E. Close, a été choisi par une assemblée de 185 délégués de toutes les USC (deux tiers de la périphérie, un tiers de Liège), à Grivegnée, parmi des candidats de Liège-ville. Il n'y en eut que deux : E. Close et Ch. Bailly, qui se désiste au début de la réunion.

L'Union socialiste communale de Liège-ville, après un débat houleux, estima qu'elle devait mettre à la deuxième place qui lui était réservée, soit la huitième sur la liste, la femme arrivée première à son poll pour assurer une représentation féminine socialiste au Conseil communal. Cette place revint à Gilberte Evrard.

2. *La campagne proprement dite.*

La campagne socialiste fut calme. Une certaine personnalisation fut acceptée, principalement au profit du candidat le mieux placé de chaque commune du Nouveau-Liège. Le choix des slogans de chacun devait recevoir l'aval du Comité exécutif élargi du Nouveau-Liège, ce qui n'alla pas sans quelques incidents.

La publicité s'est faite par les moyens habituels, affiches, journaux de circonstance, publicité dans les journaux toutes boîtes, mais aussi dans la presse payante. Les affiches-numéros (éditées nationalement par Bruxelles) associent le nom du parti, le numéro et la rose au poing. Une affiche représentant un puzzle assemblé avec la rose et le sigle PSB semble montrer que ce parti se veut capable d'unifier sous son égide le Nouveau-Liège (affiche liégeoise). Une affiche associant la femme et l'enfant « Maman vote socialiste » surmonte une photo d'une mère et de sa fille. « Le 3ème âge vote socialiste ; il sait pourquoi » est la légende de la photo d'un couple de pensionnés. (Ces deux affiches sont nationales). Les personnages populaires de Liège, Tchantchès et Nanesse, sont intégrés dans la campagne : Tchantchès brandit une rose, tandis que sa compagne en tient une autre entre les lèvres.

François Mitterrand, premier secrétaire du parti socialiste français, vient apporter le concours de son prestige le 2 octobre en participant à Angleur à la Fête de la Rose (P. Mauroy était déjà venu quelque temps plus tôt).

Une question de propagande a divisé les socialistes. E. Close, tête de liste, occupe toute la première page de « *La Meuse* » le 8 octobre. Une partie des militants estime qu'il est inacceptable qu'un candidat PSB fasse campagne de cette façon et dans ce type de journal, populaire certes, mais classé par eux « à droite ». Les autres militants affirment qu'enfin le parti s'est décidé à penser sa publicité comme les autres et à « passer » dans le journal lu par (presque) tous à Liège.

Une campagne propre aux anciennes communes et à chacun de leurs principaux quartiers s'est développée.

3. *La répartition des postes.*

Au lendemain des élections, il s'est agi de répartir les mandats d'échevins dont le PSB avait la disposition. L'assemblée générale de l'USC de Liège-ville a désigné les deux échevins issus d'elle : R. Petit au Logement et Qualité de la vie, G. Evrard à l'Etat-civil. L'ensemble de la périphérie (sans intervention des affiliés) a négocié la répartition de ses postes entre les anciennes communes : H. Schlitz (Angleur) aux Affaires économiques, G. Polet (Grivegnée) aux Finances et Budget, J.-P. Digneffe (Jupille) à la Fonction publique et Restructuration communale.

Deux mandats de sénateurs vont devenir vacants : le cumul est interdit au PSB de Liège. L'on dit, en cette fin de mois de novembre, que l'un sera pour Ch. Bailly, bourgmestre sortant de Liège (et ancien sénateur) et l'autre pour Ch. Goossens, professeur à l'Université et bourgmestre sortant de Chênée.

VIII. *La campagne du RLL.*

1. *La confection de la liste.*

Comme les autres partis, le Rassemblement Libéral Liégeois, soit le PLP local, a cherché à équilibrer sa représentation entre Liège-ville et la périphérie en tenant compte du fait que ce parti est nettement plus puissant à Liège-ville. Il existe certainement un déséquilibre entre les deux composantes de la ville fusionnée.

Le RLL a également eu le souci de faire une place aux femmes : Mme Langevin, échevin sortant est septième, Mme L. Destenay, veuve de l'ancien bourgmestre occupe la cinquième place. L'on trouve six autres femmes sur cette liste. Le choix des candidats et les places qu'ils

occupent ont été retenus à la suite de négociations de comités, sans intervention des adhérents. A la suite du repli de Jean Defraigne à la dernière place, c'est H. Pirotte, échevin sortant qui devient tête de liste, suivi de G. Goldinne, échevin sortant également. Il semble que l'accord tacite entre les deux hommes ait été le suivant : H. Pirotte occuperait la tête de liste et G. Goldinne serait le premier échevin. En fait, H. Pirotte remplit les deux rôles.

2. *La campagne proprement dite.*

La campagne a été marquée par deux événements : le choix du nom sous lequel le parti se présente et le retrait de Jean Defraigne.

Le PLP a décidé d'aller au combat électoral sous le nom de « Rassemblement Libéral Liégeois » pour plusieurs raisons. Deux au moins méritent d'être mentionnées. Le PLP a voulu rappeler à son propre électeur qu'il est l'héritier du « Rassemblement autour du bourgmestre Destenay ». Cette filiation est très importante dans la mesure où M. Destenay avait fait un score assez remarquable sur son nom. Une autre raison, semble-t-il, a été de ne pas se présenter sous le nom de PLP, parti membre de la coalition gouvernementale pour montrer que l'on ne tient pas à partager la responsabilité du gouvernement en place. En outre, cela facilitait la tâche des dirigeants du PSB qui devaient convaincre leurs troupes d'accepter l'alliance avec un parti perçu par elles comme conservateur. Cette distinction montrait la spécificité des libéraux liégeois montrés plus proches du PSB que ne peut l'être le PLP national.

Un deuxième point a fortement intrigué les Liégeois d'abord et tous les observateurs de la vie politique ensuite. C'est le retrait brutal de Jean Defraigne. Au mois d'août, il démissionne de son poste de Ministre des Travaux publics, sur base, dit-il, d'un désaccord avec ses collègues quant à sa politique des autoroutes. En fait, chacun imagine que c'est pour se consacrer entièrement à la lutte politique liégeoise. Mais, quelques semaines après, à la veille du dépôt des listes, il annonce qu'il quitte la tête de liste pour occuper la dernière place, renonçant de ce fait au poste d'échevin qu'il pouvait escompter sans grand risque. Le motif annoncé cette fois était personnel et familial. Il semble qu'effectivement de graves raisons de santé existent. S'il y a en plus des motifs politiques, ils n'ont jamais été identifiés. L'on peut cependant se poser la question de savoir pourquoi c'est H. Pirotte qui a pris la tête de liste et non point G. Goldinne, homme plus expérimenté et apparemment plus puissant dans son parti. Les partenaires socialistes ont été tenus au courant de ces modifications.

Des organisations sociales libérales viennent apporter leur soutien officiel au RLL : « L'entraide sociale liégeoise », la « Mutualité libérale ».

Les thèmes de la campagne RLL ont paru bien faibles à la plupart des observateurs. La légende « Donnons-leur des jardins » accompagnant une photo de jeunes enfants semble l'argument majeur de ce parti. Dans le même ordre, le RLL prône l'aménagement de sites piétonniers, la gratuité des transports publics .

Soulignons enfin la campagne menée par les femmes en tant que telles.

3. *La répartition des postes.*

Le RLL avait cinq postes d'échevin à pourvoir ; quatre vont à Liègeville, le cinquième à la périphérie. Les Travaux publics et l'environnement vont à G. Goldinne (échevin sortant), l'Instruction publique à J. America (nouveau venu sur la liste, il a fait jusqu'à présent une carrière dans les cabinets) (8), les Affaires culturelles - Beaux-Arts - Jeunesse à H. Pirotte (échevin sortant), les Classes Moyennes - Tourisme - Contentieux à Mme M. Langevin (échevin sortant), tous quatre de Liègeville. Le dernier échevinat, les Services sociaux, va à J. Borsu, ancien député, conseiller communal à Grivegnée.

IX. La campagne du PSC.

1. *La confection de la liste.*

Au PSC, la préparation de la liste a posé encore plus de problèmes que dans les autres partis. En plus des répartitions centre-périphérie, hommes-femmes, jeunes-adultes, il fallait ici assurer un équilibre entre différentes tendances qui se heurtent assez violemment dans ce parti : la démocratie chrétienne (du moins la partie restée au PSC), la droite, la tendance A. Hanquet (le centre ?).

Jusqu'à cette année, le leader PSC incontesté était Jean-Pierre Grafé, ancien ministre, député, connu pour ses brillantes campagnes à l'américaine. Cette fois-ci, la contestation est venue de tous les côtés. D'abord, une partie de la démocratie chrétienne a quitté sa liste pour se lancer indépendamment au combat. Ensuite, H. Hanquet (sénateur) a refusé de figurer sur la liste PSC malgré les pressions du président national Ch. F. Nothomb.

(8) Notons que J. America a démissionné du PLP après la constitution du PRLW pour marquer son opposition à la nouvelle formation. Il reste membre du RLL et occupera donc sans doute son poste d'échevin.

J.P. Grafé a rallié le CEPIC (Centre politique des Indépendants, Cadres et Professions libérales au sein du PSC, soit un groupe de pression de droite) avec deux autres candidats.

H. Hanquet apporte sa caution au groupe de onze candidats emmenés par A. Hanquet.

P. Remouchamps, qui occupe la deuxième place sur la liste, est un démocrate chrétien incontestable (syndicaliste).

Cette liste, équilibrée en apparence, est le résultat d'une lutte sévère à l'intérieur du PSC pour arriver à un compromis. Elle ne satisfait personne. Elle constitue un moment du combat visant à prendre — ou à garder — le pouvoir au PSC.

2. *La campagne proprement dite.*

Le PSC a donc déployé une campagne ambiguë, sous le nom d'une tête de liste fortement contestée et attaquée. Le CEPIC a apporté son soutien à ses hommes notamment en organisant une manifestation en leur faveur avec la participation du sénateur Saint Remy (président national du CEPIC) et du sénateur A. Verdin.

Le slogan de base de J.-P. Grafé était « Vivre avec sa ville ». Il a reçu le soutien du premier ministre L. Tindemans dans une lettre publiée dans les tracts. Ceci venait essayer de mettre fin aux tentatives d'utiliser les circonstances dans lesquelles J.-P. Grafé avait perdu son poste de ministre de la Culture française et des Affaires wallonnes.

P. Remouchamps affirme qu'il défendra les positions et le programme du Mouvement ouvrier chrétien.

Un tract de H. Hanquet demande de privilégier les candidats qu'elle cite, soit ceux de la tendance A. Hanquet.

L'on a remarqué la campagne de présence menée par le quarante-neuvième candidat, J. Galand, président du CEPIC, pour l'arrondissement de Liège. Celle-ci a été menée sur la défense de la libre entreprise.

Les « Jeunes sociaux-chrétiens » soutiennent M. Firket, un jeune avocat qui occupe la quarante-huitième place. Il est d'ailleurs également épaulé par la tendance Hanquet.

La campagne personnelle de J.-P. Grafé a été plus classique que d'habitude.

X. *La campagne du RW.*

1. *La confection de la liste.*

L'on pourrait s'étonner de l'absence, en tête de liste, du Ministre de la Réforme des institutions, F. Perin. Elu conseiller communal lors

de la précédente législature, il avait rapidement démissionné de ce poste. Il n'allait donc pas s'y représenter. C'est Jean Gol, le Secrétaire d'Etat à l'économie régionale wallonne qui emmène la liste RW. C'est la seule tête de liste (en tout cas de celles ayant eu des élus) qui n'appartienne pas à Liège-ville. Tout le poids de la campagne a reposé sur lui. Le sénateur P. Bertrand est passé inaperçu, alors qu'il occupait la deuxième place. Le troisième candidat, A. Lonnoy, fut conseiller communal de la « Démocratie chrétienne liégeoise » au temps où cette dissidence du PSC avait deux élus. Mentionnons encore le neuvième candidat : Ph. Monfils, chef de cabinet du Ministre Perin et la dixième candidate L. Henquin, journaliste populaire à *La Meuse*. Cette liste-ci aussi a été composée sans intervention des adhérents.

2. *La campagne proprement dite.*

Les thèmes retenus ont été, avec la photo de J. Gol, « Il se bat pour la Wallonie, il travaille pour Liège », « Mieux vivre à Liège ». « Efficacité et Dialogue ».

Le RW a choisi pour ses affiches et journaux la couleur verte. En effet, le Conseil culturel pour la Communauté culturelle française a promu le coq et les couleurs jaune et rouge au rang d'emblème de la Wallonie. Le RW liégeois n'a pas voulu les monopoliser à son profit. Le vert est également la couleur de l'environnement, enfin c'est celle de l'Europe et le RW est régionaliste dans le cadre de l'Europe unie.

XI. La campagne du PC.

1. *La confection de la liste.*

Un changement important sur la liste est venu bouleverser les habitudes liégeoises. Théo Dejace passe de la première à la dernière place, estimant qu'en raison de son âge, il doit se faire remplacer par quelqu'un de moins âgé, mais il occupe la place d'honneur pour patronner la liste. La nouvelle tête de liste est A. Juchmes, secrétaire politique fédéral de Liège. L'on trouve encore sur cette liste le fils et la veuve de l'ancien secrétaire général du PCB : Beelen. Notons enfin la présence du musicien et compositeur Ph. Boesmans.

2. *La campagne proprement dite.*

Sur le plan du programme, il faut bien dire que l'électeur n'a pas été très informé des intentions communistes. A part le slogan « Défendez-vous », il faut mentionner une circulaire des « Enseignants du PCB », faisant le point dans ce domaine. Dans les déclarations des leaders locaux,

isolons une constante : une mission du PCB est de forcer le PSB à jouer son rôle dans le rassemblement des progressistes et d'aider les démocrates chrétiens à se dégager de l'emprise du PSC.

Le PC a été très largement présent par les affiches, ce qui est une habitude à Liège depuis une dizaine d'années. Sa campagne se fait sur des thèmes nationaux.

XII. Les petits partis.

1. *Démocratie chrétienne.*

Cette année, Liège a, à nouveau, connu une expérience de liste dissidente « Démocratie chrétienne ». Cela traduit la permanence du malaise des démocrates-chrétiens. En effet, on trouve des représentants de cette tendance sur les listes PSC, RW, UP (Union des Progressistes), en plus de la liste DC proprement dite. Cependant, certains ont estimé qu'il fallait une liste indépendante, pour clarifier et forcer les choix. La décision de former une représentation séparée du PSC a été prise après la publication de l'accord PSB-PLP, ce qui permet de penser que ses promoteurs pensaient pouvoir former le groupe d'appoint au cas où l'alliance PSB-PLP n'aurait pas la majorité absolue et du même coup affaiblir le PSC et l'empêcher éventuellement d'avoir la majorité avec le RW.

Sous le titre de « Autre Chose », les DC déclarent « Nous voulons réunir les travailleurs chrétiens en vue du rassemblement des progressistes ». La campagne est financée grâce à un emprunt collectif souscrit par un groupe de militants. En réalité, seule la tête de liste M. Delbovier est connu. Il est conseiller provincial. L'on suppose qu'il ne fait plus partie du groupe PSC.

2. *L'Union des progressistes.*

L'UP n'a présenté qu'une liste incomplète de 30 candidats (au lieu de 51). L'UP se compose de trois tendances fondatrices : le GPTC (groupe politique des travailleurs chrétiens), la LRT (Ligue Révolutionnaire des Travailleurs) et la Maison des femmes (pluraliste, mais de gauche). Des militants individuels de la FGTB y figurent également pour montrer qu'il ne s'agit pas d'un noyautage par la LRT.

Un accord a longtemps été recherché avec le MAS (mouvement d'action socialiste), mais le contact a été rompu en été. De même, le PCB a refusé de s'associer à cette entreprise ce qui a rendu impossible une UDP (une coalition comme celle réalisée autour du sénateur PCB Noël à Mons). L'UP a donc décidé de se présenter sous cette forme en septembre seulement.

La tête de liste était V. Stassar, militant syndical CSC connu. Cette UP se veut plus que de circonstance et poursuit son activité au lendemain des élections.

Les thèmes de la campagne furent : l'union des progressistes, l'auto-gestion.

3. TPO Amada.

Le troisième petit parti à se présenter aux électeurs liégeois était « Tout le Pouvoir aux Ouvriers », section francophone d'Amada. Cette liste était très largement incomplète (3 candidats) menée par un homme inconnu des Liégeois. Le programme n'était pas spécifiquement liégeois ni même communal. Les thèmes principaux étaient : « Contre la dictature du grand capital », « Pour la démocratie populaire », « Pour la paix et l'indépendance nationale », « Pour le socialisme, qui établit le pouvoir de la classe ouvrière ». Cette formation, peu implantée à Liège, a peu fait parler d'elle.

4. Extrême-droite.

Il faut encore mentionner que des tracts pour des formations d'extrême-droite ont été distribués, bien qu'aucune liste de ce type ne briguaît les suffrages liégeois. Citons le « Parti d'Union nationale » et le « Front rexiste ».

XIII. Les résultats des élections.

Les élections ont montré un intérêt certain pour le scrutin comme en témoigne le taux de votes « blancs et nuls » relativement faible : 4,37 %. L'on ne possède pas de chiffres pour 1970. L'on pourrait comparer avec le canton de Liège qui se confondait avec l'ancien Liège : 5,74 % en 1971 et 5,43 % en 1974 — élections législatives.

Partis	% de voix 1970	% de voix 1976	Tendance	Sièges 1970	Sièges 1976
PSC	21,65	25,25	+ 3,60	12	14
PSB	34,34	36,81	+ 2,47	19	21
RW	10,20	14,52	+ 4,32	5	7
PCP	5,85	5,77	— 0,08	2	2
RLI	24,39	13,94	— 10,45	13	7
DC	—	2,49	+ 2,49	0	0
UP	—	0,96	+ 0,96	0	0
TPO	—	0,26	+ 0,26	0	0
Divers	3,57	—	—	—	—

Le tableau ci-dessus donne le résultat pour chaque parti. Le pourcentage de voix de 1970 est celui qui a été calculé par le CLIO (Centre

Liégeois d'informatique et d'organisation) sur base des communes fusionnées (y compris les rectifications partielles), proportionnellement au nombre d'électeurs de chaque commune.

L'on constate un gain PSC, PSB et RW. Le RLL s'effondre gravement. Les petites listes « gauchistes » ne font que 1,22 % des voix au total. La Démocratie chrétienne obtient 2,49 % des voix, sans cependant remporter de siège. La « gauche » PSB, PCB, DC, UP, TPO fait ensemble 46,29 %. Il n'y a pas de majorité « progressiste » en sièges. Essayons de donner quelques explications liste par liste.

Le gain de 3,60 % du PSC s'explique difficilement. En effet, la campagne de J.-P. Grafé a été moins spectaculaire que précédemment. La tête de liste elle-même a été l'objet d'attaques personnelles parfois très vives, notamment dans des journaux toutes boîtes. Une dissidence démocrate-chrétienne est venue affaiblir le PSC. Il faut encore remarquer un blocage des votes des partisans de la tendance Hanquet sur les onze candidats de cette aile qui ont tous presque le même nombre de votes de préférence. Ceci provoque l'élection de neuf membres « Hanquet » sur les quatorze élus PSC. Au point que l'on s'interroge sur le point de savoir sur J.-P. Grafé sera chef de groupe. L'on peut estimer qu'une partie des adversaires de la coalition au pouvoir provenant des rangs libéraux ait reporté ses voix sur le PSC.

Le PSB gagne 2,47 % des voix. La cause se situe partiellement dans la position d'opposition au plan national de ce parti. Il est très important de remarquer que le vote case de tête — traditionnel dans cette formation — a été beaucoup moins respecté que d'habitude. Les électeurs socialistes ont voté pour les candidats de leur commune voulant montrer par là leur volonté de défendre leurs intérêts purement locaux. Ceci a entraîné un bouleversement de la liste telle qu'elle avait été dosée par les instances du parti.

Le RW connaît un accroissement de 4,32 %, soit l'augmentation la plus forte. L'on pouvait craindre que l'absence du Ministre F. Perin ne soit durement ressentie. Son dauphin J. Gol a certainement suscité un attrait parmi l'électorat de droite, notamment au détriment du RLL. En plus, ce parti ne se présentait pas en tant que tel dans toutes les communes du Nouveau-Liège en 1970.

Le PCB subi une très légère perte (— 0,08 %). On peut voir là l'effet de la présence des trois listes « gauchistes » DC, UP, TPO. L'existence de la crise économique aurait en effet pu laisser attendre un gain communiste.

Le RLL perd 10,45 % des voix, ce qui représente une chute très considérable, un retrait de 43 % de ses voix par rapport à 1970. Quelles en sont les raisons ? Elles sont multiples. L'alliance renouvelée avec le

PSB a certainement mécontenté une partie de son électorat. La « locomotive » de ce parti, le bourgmestre M. Destenay, est décédé et le poste de bourgmestre est passé — en vertu de l'accord de 1971 — au PSB. Celui qui faisait figure de nouveau leader : J. Defraigne, s'est effacé au dernier moment, décapitant le parti, l'échevin H. Pirotte n'ayant guère la popularité de ces deux hommes. Le RLL estime lui-même (avec un certain contentement) qu'il a perdu sa droite. L'on peut se demander à quels partis profite cette perte de 10,45 %. Le calcul simpliste des gains PSC, PSB et RW (3,60 % + 2,47 % + 4,32 %) donne 10,39 %. Il semble cependant hasardeux de voir là la ventilation des pertes RLL. Il s'agit d'un solde apparent et non de la réalité du transfert des voix. Il y a évidemment eu en plus des mouvements de voix entre les trois partis vainqueurs.

La DC réalise le score honorable de 2,49 %. Remarquons que la plupart des observateurs liégeois pensaient que ce parti aurait sans doute deux élus, or il n'en a aucun. Ceci peut s'expliquer par la perplexité qui devait être celle de l'électeur démocrate chrétien devant des candidats de sa tendance sur les listes PSC, RW, UP en plus de la liste DC. Il y a certainement eu un éparpillement de cette tendance sur ces diverses formations selon le degré de dissidence que l'électeur démocrate chrétien était capable de supporter. Voter RW serait plus proche que voter DC et plus encore UP. D'où viennent ces voix DC et où se seraient-elles portées en l'absence de cette formation ? Voilà deux questions auxquelles nous ne pouvons répondre faute de données scientifiques précises.

XIV. Conclusions.

Les élections communales du 10 octobre 1976, à Liège, se sont déroulées sans beaucoup de passion ou d'intérêt de la part de l'opinion publique, qui — en raison de l'accord préélectoral PSB-RLL — a considéré que l'enjeu était de peu d'importance. La nouvelle coalition était quasiment connue depuis février. Les hommes politiques se sont heurtés plus durement que leurs électeurs. L'on a vu des luttes internes au PSC et une opposition de ce parti et du RW à l'égard du RLL menés sans concession. Cependant, le peu d'agitation que l'on était parvenu à créer est retombée dès le soir du 10 octobre.

Malgré l'accord PSB-RLL, dans les programmes électoraux de ces deux formations, il ne fut guère tenu compte de cette alliance. Au lendemain de l'élection, les deux partis ont décidé de conclure un « accord de gestion » détaillé, assorti d'un calendrier des réalisations, de façon à programmer l'exécution et à permettre un contrôle des citoyens.

Remarquons que les programmes électoraux ont paru bien peu consistants et sans grande originalité les uns par rapport aux autres. Ce ne doit guère être sur la base d'un programme local que l'électeur liégeois s'est prononcé.

Beaucoup d'électeurs, de tous les partis, ont voté par préférence, et non case de tête, avec comme conséquence que ce réservoir a été assez vite vidé et donc que pour la désignation des individus qui seraient élus sur chaque liste, le nombre de voix de préférence a eu beaucoup plus d'importance que d'habitude.

Nous nous sommes refusé à comparer les résultats des élections communales à ceux des législatives de 1974, ou à imaginer ce que seraient des élections législatives en ce moment sur base des résultats des communales du 10 octobre. Nous estimons — pour un ensemble de raisons qu'il n'y a pas lieu d'explicitier ici — que cette comparaison est une erreur scientifique.

Peut-on, des résultats des élections communales, essayer de discerner un certain nombre de points d'impact des fusions de communes ? Sur le plan strictement électoral, l'on peut se demander si la comparaison avec 1970 est fondée, malgré les précautions prises. Parmi d'autres raisons, soulignons qu'il existait en 1970 des communes où toutes les listes ne se présentaient pas, ou pas seules. Après la fusion, à Liège, toutes les listes se présentent individuellement et avec une *tête de liste* connue, au lieu d'avoir parfois comme dans la périphérie des candidats « fantômes ».

L'on compare comme si le corps électoral était immuable. C'est oublier la relève des générations. Des électeurs avec de nouvelles expériences viennent remplacer ceux qui disparaissent. Il ne s'agit donc pas simplement des mêmes qui changent — ou non — d'avis.

L'étude que nous présentons est descriptive et non point explicative, faute de moyens. L'ensemble du contexte économique et sociologique de l'élection a été laissé en dehors, notamment par l'absence d'un cadre théorique de référence. Il s'agit d'une vue statique. Nous connaissons très peu de chose sur le fonctionnement réel au sein des partis, sur les mécanismes de prise de décision. Si l'on sait — dans les grandes lignes — comment les citoyens votent, et si l'on connaît le profil de l'électeur-type de chaque parti, l'on ignore complètement pourquoi ils votent de la façon dont ils l'ont fait. Par quel processus mental rationnel et irrationnel se construit l'identification imaginaire entre un électeur et un parti ou un candidat ?

Paradoxalement, la création du PRLW semble provoquer plus de remous à Liège que les élections communales n'ont pu en susciter.

Les élus RLL se disent avoir une vocation municipaliste et donc ne veulent avoir rien à voir avec le PRLW. Sauf J. Defraigne qui sera président du groupe PRLW au Sénat et conseiller communal RLL. Les instances fédérales libérales liégeoises soutiennent la formation du PRLW. J. America démissionne du PLP mais pas du RLL et conserve donc son mandat d'échevin !

Au conseil communal, nous aurons donc un groupe RLL et un groupe RW. Encore faut-il savoir ce que vont devenir les sept élus RW. Trois d'entre eux sont passés au PRLW mais siègeront distinctement du RLL qui ne veut pas d'eux (J. Gol, G. Gabriel, Ph. Monfils). Deux sont de la tendance Gendebien-RW nouvelle manière (P. Bertrand et M. Parmentier) et siègeront sous cette bannière. Deux sont indécis (A. Lonnoy et A. Zumkir). J. Gol annonce qu'il mènera une politique d'opposition constructive. Faut-il considérer le RLL comme une liste d'intérêts communaux ?

Voilà un bel imbroglio. Décidément, à Liège, la reconduction de l'alliance restera mouvementée jusqu'au bout !

Summary : A troubled renewal of the Court of Mayor and Aldermen in Liège.

The mergers of communes have modified the political circumstances resulting from the local elections of October 10, 1976. The two parties that shared the executive power since the former local elections (October 1970) had already in February 1976 decided to renew their alliance for the next term of office (1970-'82).

They lay emphasis on problems concerning public education and on economic questions. The election campaign was quite agitated in political circles but rather calm as far as the general public was concerned.

However, the creation — on Walloon scale — of a new party consisting of a split-away faction of the RW (Rassemblement Wallon ; Walloon Gathering) and the complete Walloon PLP (Parti pour la Liberté et le Progrès ; liberal party in the continental sense of the word) have created in the enlarged Liège a political situation which is far from comprehensible for the average voter.

